

# Protocole de réouverture de l'école Voltaire-Sévigné de Lomme - mai 2020

## classe de Mme Gilles

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du déconfinement de notre pays, les classes vont progressivement rouvrir.

La réouverture des écoles est une nécessité pédagogique. Il est en effet important que les élèves puissent retrouver leur professeur pour faire le point sur leurs connaissances et acquérir les compétences indispensables à la suite de leur scolarité.

Nous sommes en train de travailler avec la commune pour assurer la sécurité de vos enfants.

En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie commune ont été établies. Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous les présente et vous pourrez trouver toutes les informations utiles sur cette page du site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Vous connaissez les règles essentielles :

- \* la distanciation physique ;
- \* le respect des gestes barrière ;
- \* la limitation du brassage des élèves ;
- \* le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

Nous vous rappelons que, pendant le confinement et le déconfinement à venir, l'instruction reste obligatoire.

Néanmoins, vous avez le choix d'opter pour la présence à l'école ou l'enseignement à distance à la maison.

### 1/ L'enseignement à distance à la maison

Si vous optez pour cette solution, votre enfant fera le travail à domicile avec vous.

Comme lors de la période de confinement, l'enseignante vous transmettra un plan de travail à la semaine qu'elle vous adressera en début de semaine ou à la fin de la semaine précédente. Il s'agira du même plan de travail que celui des enfants qui seront accueillis en présentiel à l'école.

Une journée dans la semaine (pour votre enfant, il s'agira du **vendredi**), l'enseignante consacrera un temps spécifique pour les élèves travaillant en distance. C'est un temps qui sera dédié aux échanges par mail, téléphone ou visio pour permettre une aide plus personnalisée. Bien entendu, l'enseignante ne pourra plus fonctionner de la même manière que lors du confinement.

### 2/ L'enseignement en présentiel à l'école

Si vous optez pour un retour à l'école, sachez que celle-ci **ouvrira le jeudi 14 mai**, dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict que nous vous présentons ci-après. Les mesures de protection et de prévention sont très importantes et impliquent des contraintes auxquelles il faudra accepter de se soumettre. Le retour à l'école est conditionné à un engagement d'assiduité (pas d'accueil à la carte).

Les enfants accueillis **prioritairement** sont :

- \* les élèves des parents à professions prioritaires (personnels soignants, de secours, fonction publique locale, commerçants, enseignants, travailleurs sociaux).
- \* les élèves où les deux parents (ou le parent en cas de famille monoparentale) doivent impérativement être présents sur leur lieu de travail et ce quotidiennement.
- \* les élèves ayant décroché pendant le confinement et ceux qui sont en difficulté, dont l'enseignante juge le retour à l'école comme prioritaire.

Afin de gérer au mieux les flux d'élèves et de limiter au maximum les croisements pour laisser une distanciation physique d'un mètre entre chacun, les **horaires d'accueil seront échelonnés**.

**Jusqu'au mercredi 20 mai**, votre enfant sera accueilli le lundi de 8h45 à 11h45, le mardi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 15h55, le mercredi de 8h45 à 11h45, le jeudi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 15h55 et le vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 15h55 (attention, pas d'école les jeudi 21 et vendredi 22 mai en raison du pont de l'Ascension).

**A partir du lundi 25 mai, votre enfant sera accueilli aux mêmes jours et mêmes horaires, sauf le vendredi**, jour où l'on vous demande de garder votre enfant à domicile pour permettre à l'enseignante de gérer la majorité des élèves restés chez eux en distanciel. Si vous n'avez pas la possibilité de garder votre enfant le mardi, merci de prévenir immédiatement l'enseignante.

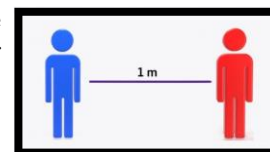
L'organisation de la semaine scolaire (à 4,5 jours) reste la même selon la volonté municipale.

#### ⇒ **L'accueil :**

**Avant le départ pour l'école**, votre enfant devra **prendre sa température et aller aux toilettes à la maison** (pas de passage aux WC à l'arrivée à l'école). En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les personnels (enseignants, agents) procéderont de la même manière.

Dans l'attente de l'ouverture de la grille, nous vous demandons de respecter la **distanciation physique minimale d'un mètre** entre chaque personne pour éviter les contacts directs et une contamination par gouttelettes. Cela se déclinera dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Pour vous y aider, un marquage sera prévu à cet effet sur le sol.



**Un enseignant ouvrira la grille de 8h40 à 8h45 et de 13h40 à 13h45**. Votre enfant devra entrer dans la cour et se diriger vers son enseignante qui l'attendra à un endroit précis, délimité par des marquages au sol.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'école, y compris dans la cour (sauf sur rendez-vous). Il n'y aura pas de contact direct parent/enseignant, excepté avec la personne qui ouvre la grille. Merci de privilégier la communication par mail ou téléphone.

Attention : les horaires d'accueil sont réduits. **Veillez à respecter scrupuleusement les horaires, les retards ne seront pas acceptés !**

Les enfants se rendront ensuite par groupe-classe (**maximum 10 enfants**) à l'intérieur du bâtiment. Lorsque le nombre d'enfants d'une classe excède 10, 2 groupes seront formés et accueillis en alternance 1 semaine sur 2.

Les portes seront ouvertes au moment de l'accueil pour éviter les contacts avec les poignées. Les élèves se laveront une 1ère fois les mains minutieusement pendant au moins 30 secondes chacun, puis pourront entrer en classe. Chacun s'assiéra à la place qui lui est définie (dans un espace vide de 4m<sup>2</sup> autour de lui) et mettra son manteau sur sa chaise (accès aux porte-manteaux condamné).

Dans chaque bâtiment, un **sens de circulation** est défini pour éviter les croisements de groupes. Ainsi, l'entrée se fait par la porte côté grille et la sortie se fait côté WC. Des flèches disposées sur les murs et un marquage au sol le rappelleront aux enfants qui se déplaceront toujours par petits groupes accompagnés d'un adulte.

Les groupes d'élèves sont déjà constitués selon vos réponses au sondage mené par les enseignants et resteront figés jusqu'à fin mai.

#### ⇒ **Dans la classe :**

La salle de classe de votre enfant est réaménagée de façon à accueillir 10 enfants dans les meilleures conditions de distanciation sociale : tables espacées d'au moins 1 mètre (1,5 mètre si possible), pas positionnées en face à face, éloignées de la porte d'entrée, neutralisation du mobilier qui n'est pas nécessaire, pas d'accès au matériel collectif, disparition des coins de regroupement... Les déplacements en classe sont limités au minimum. Au besoin, un sens de circulation sera matérialisé pour limiter les croisements.

L'équipe d'agents municipaux affectés au nettoyage et à la désinfection est nettement renforcée par la ville, aussi bien quant au nombre d'agents (5 au lieu de 2 pour les 2 bâtiments) qu'à l'amplitude horaire de leurs interventions (de 5h30 à 17h30). Les locaux sont aérés de manière systématique (avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et après le départ des élèves).

Chaque classe ou local occupé est nettoyé selon un plan bien défini : nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés à l'aide de produits conformes aux normes indiquées dans le protocole sanitaire (avant l'arrivée des élèves), nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour des zones les plus fréquemment touchées (sanitaires, lavabos, chasses d'eau, interrupteurs, poignées de portes et de fenêtres, rampes d'escaliers, matériels utilisés dans les classes...), vidage des poubelles tous les jours, etc...



#### ⇒ **Le matériel :**

Le matériel apporté par les enfants est strictement personnel. Merci d'étiqueter le matériel autant que possible. Pas de possibilité d'échange ou de prêt provisoire de matériel.



Le matériel pourra rester sur place, aussi bien la trousse que cahiers et livres, ainsi que le cartable pour éviter les pertes et surtout les risques de contaminations extérieures. Si votre enfant a besoin de sa leçon ou d'un texte à lire, il sera transmis par le biais de mails.

Merci de prévoir des mouchoirs en papier à usage unique et une gourde ou bouteille d'eau pour éviter de boire au robinet en cas de temps chaud.

#### ⇒ **Les récréations :**

Les récréations se dérouleront par roulement de 15 minutes avec battement de 5 minutes et mise en place d'un sens de circulation pour éviter les croisements de flux.

Le passage aux toilettes est systématique avant l'accès à la cour : condamnation d'un urinoir sur 2, décalage des horaires de fréquentation des WC d'une classe à l'autre, présence d'un agent municipal aux horaires de passage pour faciliter la gestion des flux et désinfecter selon les besoins.

L'espace de chaque cour est séparé en espaces distincts pour ne pas brasser les groupes. Chaque enseignant est de service et accompagne sa classe : toujours au moins 2 enseignants présents pour surveiller et soigner un enfant si besoin.

Il est interdit d'utiliser du matériel qui passe de main en main (ballon, jeux de cour...), aucun jouet venant de la maison ne sera toléré. Afin d'optimiser le moment de récréation et d'éviter les contacts, les adultes proposeront des activités ludiques qui permettront de préserver la distanciation physique.

En cas d'intempérie, le préau étant plus exigu et confiné, les activités ludiques au sein de la classe seront préférées.

Il est possible d'apporter un goûter (sans possibilité de l'échanger ou de le partager).

#### ⇒ **Les temps périscolaires :**

\* pause méridienne : dès le 14 mai, des repas froids seront servis à table dans le restaurant scolaire. Afin d'éviter le déplacement des enfants dans le restaurant, le self sera fermé. Les aliments seront servis à table et l'eau sera désormais servie par les adultes.

Un animateur municipal viendra chercher les élèves demi-pensionnaires dans chaque classe. Une fois les élèves déjeunant au restaurant scolaire pris en charge, les enseignants raccompagneront les élèves externes jusqu'à la grille de sortie.

L'équipe enseignante et les référents municipaux se rencontreront régulièrement pour évaluer la situation et la réajuster si besoin.

\* garderie : pas d'accueil périscolaire le matin les 14 et 15 mai. L'accueil du soir fonctionnera dès le jeudi 14 mai. Pas d'étude.

\* parcours éducatifs du lundi après-midi : ils seront maintenus mais adaptés à chaque classe (pour les enfants présents le matin).

#### ⇒ **Mesures sanitaires :**

Les adultes disposeront de masques. En primaire, il n'est pas nécessaire que les élèves portent un masque. Si un parent se rend à l'école sur rendez-vous (par exemple, pour une inscription au CP), merci de vous présenter muni d'un masque.



Du gel hydro-alcoolique sera aussi à disposition.

Les enfants se laveront les mains avant d'entrer en classe, après les récréations, avant et après chaque repas, avant et après le passage aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, après avoir manipulé des objets possiblement contaminés, avant de quitter l'école. La présence de savon et d'essuie-mains jetable sera vérifiée en permanence.

Si un enfant présente des symptômes au cours de la journée, il sera immédiatement isolé (avec un masque pédiatrique). Les parents seront contactés pour une reprise immédiate. L'IEN et la cellule académique seront alertés. Merci de veiller à être **joignable en permanence sur votre téléphone.** Merci de rappeler les numéros où vous joindre : .....

**Un enfant ne respectant pas les conditions sanitaires et les mesures de distanciation ne pourra pas être accueilli.**

La situation que nous vivons est inédite et la fin d'année scolaire ne sera pas la même que l'année dernière. Ensemble, nous allons permettre à nos enfants de se projeter avec confiance vers l'avenir.

**Nous avons bien lu les conditions de ce protocole et les acceptons.**

**Signature des parents :**